



MAIRIE DE GRIMAUD

10 JUL. 2023

COURRIER ARRIVÉ

Pour attribution
PADD/Enu ^t
Copie à
AB . VB

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Président

Président délégué de Régions de France

Monsieur Alain BENEDETTO
Maire de Grimaud
Hôtel de Ville
83316 GRIMAUD Cedex

RM/SCOUR-A23-06946

Marseille, le vendredi 7 juillet 2023

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu me transmettre pour avis, le projet de Règlement local de publicité de votre commune, par courrier reçu le 26 juin 2023.

Soucieux d'accompagner au mieux votre démarche, j'ai aussitôt saisi la Délégation Connaissance, Planification, Transversalité afin qu'elle en prenne connaissance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Renaud MUSELIER



Hôtel de Région
27, place Jules Guesde – 13481 Marseille cedex 20
Téléphone : 04 91 57 55 03 - connaissance-planification@maregionsud.fr

12 JUL. 2023

COURRIER ARRIVÉ

Pour attribution

PADD/Enw⁺

Copie à

AB VB

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville
Rue de la Mairie

83310 GRIMAUD

La Valette, le 7 juillet 2023

Référence à rappeler : 23053 / JLH/CBT

Affaire suivie par : Sylvia RODRIGUEZ

Objet : Avis sur la mise en révision du règlement local de publicité (RLP)

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre courrier du 21 juin qui a retenu toute mon attention.

Dans le cadre des dispositions de l'article L 153-16 du Code de l'Urbanisme et de l'article L 581-14-1 du Code de l'Environnement, après examen des documents, ma Compagnie Consulaire émet un :

AVIS FAVORABLE

Concernant la mise en révision du règlement local de publicité de votre commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

Roland ROLFO,
Président de la Chambre de niveau départemental Var

Bien à Vous

